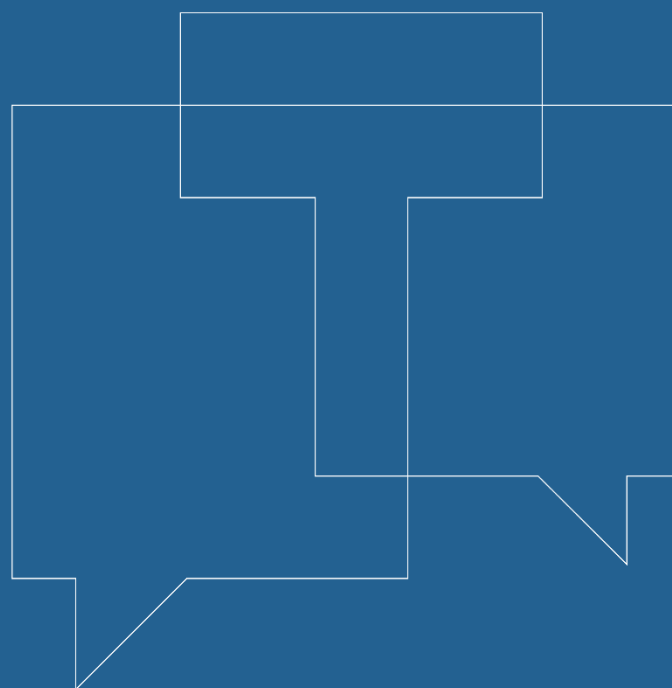


COMPTE RENDU

Atelier thématique 2

Débit des rivières et mesures d'atténuation

9 juin 2025



Préparé pour :



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

MISE EN CONTEXTE

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandatée par Énergie Renouvelable Onimiki pour l'appuyer dans la facilitation, la préparation d'un compte rendu et l'organisation d'une série de rencontres d'information et de consultation publique concernant le projet de centrales hydroélectriques Onimiki.

Au printemps 2025, un atelier thématique a été tenu sur le Projet Onimiki à Témiscaming. Le public pouvait également participer en ligne aux rencontres. Au total, 31 personnes ont participé à l'évènement (25 en personne et 6 en ligne).

Ce document rapporte les éléments soulevés lors de l'atelier participatif du 9 juin 2025 à Témiscaming. Ce rapport d'activité n'est pas un verbatim, il vise à relater le plus fidèlement possible les faits saillants émanant de la rencontre. Il a pour objectif de documenter les questionnements, les commentaires et les préoccupations soulevées lors desdites rencontres.

Le contenu de ce rapport ne peut être considéré comme les paroles textuelles d'Énergie Renouvelable Onimiki, CIMA+, Transfert Environnement et Société ou de toutes autres personnes ayant participé à la rencontre. La vulgarisation, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

À certains endroits, des compléments d'information ont été ajoutés au moment de la rédaction de ce rapport, notamment lorsque les réponses fournies lors de l'activité étaient incomplètes, manquantes ou encore afin de répondre à des questions ou des préoccupations soulevées par le questionnaire de rétroaction.

INTRODUCTION

Lors de cette rencontre, les personnes intéressées par le projet étaient invitées à assister, en présentiel ou en ligne, à une présentation visant à partager les informations recueillies jusqu'à présent par la firme CIMA+ sur les effets appréhendés sur le débit de la rivière Kipawa et l'habitat du poisson (secteur Laniel), ainsi que certaines mesures de mitigation anticipées. La présentation était suivie d'une période de questions-réponses et d'un atelier participatif. Des personnes-ressources étaient disponibles après la séance afin de fournir des informations et répondre aux questions individuelles concernant le projet.

La présentation est disponible en annexe.



9 juin 2025



18 h 30 à 21 h



Le Centre
(20, rue Humphrey, Témiscaming)



31 personnes ont participé
en présentiel et en ligne



OBJECTIFS DES ATELIERS THÉMATIQUES

- Approfondir la compréhension du projet pour permettre aux participants de contribuer de manière plus informée.
- Examiner les défis potentiels auxquels le projet pourrait être confronté, ainsi que les opportunités qui pourraient être exploitées pour améliorer sa mise en œuvre et ses résultats pour la communauté.
- Développer des solutions créatives pour résoudre les problèmes identifiés et pour bonifier certains aspects du projet.

Pour cet atelier, les objectifs précis sont :

- Permettre aux participant.es de comprendre concrètement les notions liées au débit et l'habitat du poisson.
- Identifier les critères de faisabilité du projet selon leur connaissance du territoire.
- Identifier les priorités collectives et les enjeux locaux face à l'établissement des différents types de débit.

MOYENS DE COMMUNICATION UTILISÉS

Voici les différents moyens de communication qui ont été utilisés pour promouvoir l'événement :

- Médias sociaux d'Énergie Renouvelable Onimiki (publications et publicités)
- Site web d'Énergie Renouvelable Onimiki
- Infolettre d'Énergie Renouvelable Onimiki
- Affiches
- Médias sociaux des municipalités et MRC
- Invitation aux médias
- Invitations ciblées



Voici les personnes-ressources qui étaient sur place lors des événements

Énergie Renouvelable Onimiki	Nicole Rochon, administratrice, Énergie Renouvelable Onimiki
	Marc Morin, vice-président, directeur général, Développement PEK
	Daniel Migneault, Conseiller en communication et relations avec les communautés, Développement PEK
	Luc Tardif, ing. Directeur de construction (en ligne)
CIMA+	Anne-Marie Wagner, biol., responsable de l'étude d'impact sur l'environnement
	Michelle Lavictoire, biol., spécialiste en ichtyofaune (en ligne)
Transfert Environnement et Société	Isaac Gauthier, Facilitation en salle
	Stéphanie Fortin, Facilitation en ligne
	Laurence Moreau, Facilitation et prise de note en ligne

Faits saillants de la rencontre

- Plusieurs questionnements sur le débit minimal requis pour la rivière Kipawa.
- Discussions sur les études en cours et le processus d'évaluation des impacts environnementaux.
- Préoccupations concernant le risque d'assèchement des milieux humides et hydriques en lien avec le niveau de lacs.
- Préoccupations liées aux changements possibles de température de l'eau et de leurs effets sur la pêche.
- Préoccupations quant aux modifications de débit de la grande chute, en raison de son importance comme un attrait touristique d'importance pour la région.
- Intérêt exprimé pour en apprendre plus sur les modèles et méthodes utilisées pour identifier les espèces de poisson.

Actions de suivi

- Partager le nom de la méthode de calcul du débit et plus d'information sur cette dernière, telle que présentée dans le graphique de la diapositive 32.
- Fournir une liste des espèces de poissons présentes dans la rivière Kipawa.
- Corriger la date du dépôt de l'étude d'impact sur le site Web d'Onimiki (fait).



PRÉSENTATION & PÉRIODE DE QUESTIONS

Énergie Renouvelable Onimiki présente brièvement le projet et introduit l'équipe de CIMA+, une firme indépendante chargée de la rédaction de l'étude d'impact du projet. La présentation de CIMA+ comporte notamment les zones d'étude régionale et du secteur Laniel, les définitions des débits, la gestion actuelle du lac et de la rivière Kipawa, les différents débits et faciès d'écoulement, le poisson et son habitat ainsi que l'analyse préliminaire des impacts (méthodologie, impacts préliminaires anticipés sur le débit et l'habitat du poisson, mesures d'atténuation préliminaires).

La présentation est suivie d'une période de questions. Pour plus de détails, la présentation complète est jointe en annexe du présent document.

La section suivante résume les échanges qui ont eu lieu durant la période de questions.

QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
 Financement	
Est-ce qu'on peut dire que le pointillé du graphique de la diapositive 32 est basé sur les besoins de rentabilité du projet ?	Énergie Renouvelable Onimiki : Non, les valeurs présentées reposent sur l'hypothèse d'un débit fixé à 15 m ³ /s, conformément au souhait du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) de maintenir ce seuil. Onimiki doit respecter cet engagement minimal et nous considérons que cette hypothèse initiale est réaliste pour la réalisation de l'étude d'impact. Des études sont en cours afin de confirmer cette hypothèse.



QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Est-ce que le promoteur aura une garantie d’approvisionnement minimale à produire dans le cadre de son contrat de production pour Hydro-Québec ?	Énergie Renouvelable Onimiki : Non, le contrat avec Hydro-Québec serait ouvert, c’est-à-dire qu’ils achèteraient la production disponible, sans obligation minimale d’énergie produite ou de capacité installée. C’est le même type de contrat qu’on voit dans d’autres dossiers. Hydro-Québec est conscient que la gestion actuelle du lac Kipawa permet d’envisager un potentiel de production intéressant en hiver, au moment où la demande est forte. C’est donc un projet hydroélectrique qui se démarque comparativement à d’autres options qui ne produisent qu’environ un tiers de leur capacité en hiver.
 Milieux humides et hydriques	
Quand je regarde votre présentation, c’est la même chose qu’entre 2005 et 2007. On ne parle pas du maintien du niveau du lac Témiscaming et des impacts du projet sur le lac. Il y aura autant un impact sur le lac Témiscaming que sur le lac Kipawa.	Énergie Renouvelable Onimiki : L’objectif de l’atelier est de se concentrer dans un premier temps sur la rivière Kipawa, à la demande du milieu. Les impacts sur la zone d’étude complète et l’ensemble des autres impacts seront examinés dans la poursuite de la démarche d’information et de consultation. Il est vrai de dire que les éléments présentés ne représentent qu’une portion du travail – l’accent a été mis sur la rivière Kipawa et les analyses sur les débits réservés esthétiques ou anthropiques. Ces éléments auront potentiellement une incidence sur la capacité installée et autres détails du projet. À ce stade de l’analyse, aucune simulation hydraulique n’a encore été réalisée pour évaluer l’impact à la sortie de la centrale, car il reste à statuer sur le débit qui sera retenu.

QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Vous avez mentionné qu'il n'y aura aucun assèchement de la rivière, mais combien de milieux humides (superficie et types) seraient asséchés/affectés par l'abaissement du niveau de l'eau ?	Cima+ : Nous n'avons pas encore les données pour les pertes d'habitats des milieux humides, car il reste à déterminer les débits réservés écologiques. Ces deux éléments sont interreliés. En sélectionnant le débit réservé écologique, nous pourrions évaluer les pertes d'habitats en milieux humides. Ces derniers ont tous été inventoriés par photo-interprétation et par des relevés terrain.
Est-ce que les promoteurs détiennent actuellement les droits hydriques du bassin versant du lac Kipawa ? Si oui, est-ce que le document peut être déposé publiquement ? En tenant pour acquis que les droits hydriques sont possiblement détenus par une entité publique (MRC) et octroyée par une autre entité publique (MELCCFP) ?	Les droits de force hydraulique et d'aménagement de centrale figurent parmi les autorisations qui devront être obtenues si le projet Onimiki obtient les approbations nécessaires suite au processus réglementaire, notamment l'évaluation du projet requis par la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec.
Débits	
Quel est le débit en m³/s du débit réservé écologique ?	Cima+ : Nous sommes toujours en analyse de cette question, notamment les besoins des poissons dans certains tributaires. La zone d'influence du projet doit être approuvée par Pêches et Océans Canada. Ensuite, quand la zone d'influence sera établie et que nous serons en mesure de comprendre l'utilisation de la rivière par les poissons, il sera possible de statuer sur un débit réservé écologique. Jusqu'à maintenant, nous utilisons l'hypothèse de 15m³/s, puisque c'est l'objectif du MELCCFP et représentatif du portrait actuel, mais ce débit n'est pas définitif. Il passera par un processus d'analyse au fédéral et au provincial.

QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Est-ce que l'eau coule dans les rivières tributaires ou à l'inverse, les rivières tributaires s'écoulent dans la rivière ? Vous avez indiqué qu'il y avait 45 rivières tributaires. Connaissez-vous le nombre de celles-ci qui seront affectées ou asséchées par le projet ?	Cima+ : Il s'agit des cours d'eau qui se jettent dans la rivière Kipawa, donc qui font partie du bassin versant de la rivière Kipawa. Il n'est pas possible de les assécher. On essaie de bien comprendre l'utilisation actuelle de tous les cours d'eau qui viennent se jeter dans la rivière (par exemple, si elles sont connectées à la rivière Kipawa?, À quel moment de l'année il y a une connexion?, Est-ce qu'elles permettent le libre-passage du poisson?, etc.). En comprenant bien l'utilisation de ces rivières tributaires par la faune (poissons et autres espèces), nous serons en mesure de comprendre les débits et d'identifier quel débit réservé écologique devrait être conservé pour maintenir leur connectivité. Si un tributaire n'est pas connecté à la rivière à certaines périodes de l'année, il sera probablement considéré comme son fonctionnement actuel. Donc, il est probable que la situation actuelle demeure inchangée.
Quel débit juge acceptable la Sépaq ?	Cima+ : La Sépaq maintient une posture neutre par rapport au projet. Des discussions auprès de l'organisation ont lieu régulièrement (ex. : demandes pour aller dans le secteur, partage de données, etc.). Pour l'instant, la Sépaq ne se prononce pas sur le projet. Elle sera toutefois consultée par le MELCCFP dans le cadre du processus d'évaluation environnementale et risque d'avoir une posture davantage publique après le dépôt de l'étude d'impact.
Comment s'appelle la méthode de calcul du débit présenté dans le graphique de la diapositive 32 ?	Cima+ : Le graphique présente directement les données de débits de la station hydrométrique 042610 du MELCCFP située



QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Est-ce que la ligne pointillée se basé sur des besoins de rentabilité ?	à l’aval du barrage Laniel. Cette station enregistre les débits journaliers de la rivière Kipawa de façon continue depuis 1987. Toutefois, dans nos analyses, nous utilisons seulement les données de la période 2011 à 2023 en raison d’un changement sur la gestion de l’eau du lac Kipawa en 2011, au moment où sa responsabilité a été remise au gouvernement provincial. Le graphique présente le débit médian actuel de chaque mois enregistré par la station hydrométrique durant la période 2011-2023. Les débits projetés (ligne pointillée) sont ces mêmes débits, auxquels le débit mensuel dérivé vers la centrale Onimiki Nord a été retiré. La quantité d’eau dérivée vers la centrale Onimiki Nord dépend de la puissance installée projetée de la centrale. Énergie Renouvelable Onimiki : Le graphique illustre la variation actuelle et projetée du débit médian par mois, de janvier à décembre. La ligne bleue en continu représente les valeurs mensuelles médianes. Cela signifie qu’environ la moitié du temps, les valeurs sont supérieures à la ligne et l’autre moitié, inférieures. La ligne pointillée montre le débit restant dans la rivière Kipawa une fois le projet en opération, en assumant un hypothétique débit réservé écologique de 15 m³/s. *Correction post-rencontre : par erreur, le tableau montrant le débit projeté de la rivière après la mise en œuvre du projet (disponible à la diapositive 32) utilisait des données de 1983 à 2023, au lieu des données de 2011 à 2023. La version corrigée du tableau a été ajoutée à la présentation. Les valeurs médianes, minimales et maximales projetées sont ainsi plus élevées que ce qui a été partagé durant l’atelier.



QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Il y aura donc 77% à 85% de l'eau de la rivière qui sera dirigée vers la centrale. Avez-vous un facteur de sécurité pour assurer un minimum requis ?	Cima+ : Le débit réservé écologique sera déterminé à partir de méthodes de calculs reconnues. Il pourrait être négocié ou adapté selon les besoins anthropiques. Le débit utilisé pour l'analyse est de 15 m³/s et c'est ce qui sera présenté au ministère afin de valider la méthode d'évaluation des impacts et mesures de mitigation. À l'aide d'imagerie par drones et en modifiant le débit sortant des barrages sur le lac Kipawa, nous avons pu observer concrètement à quoi correspond un débit de 15 m³/s dans les différents secteurs dans la rivière. Énergie Renouvelable Onimiki : Nous ne visons pas nécessairement un facteur de sécurité, mais plutôt un débit réservé écologique préliminaire qui nous permet d'avoir un haut degré de certitude pour évaluer les impacts. Pour l'étude d'impact, nous avons choisi un débit avec un degré de certitude suffisant pour permettre aux professionnels d'être confortables avec leurs conclusions sur les impacts. Toutes ces conclusions seront validées dans le cadre de suivis environnementaux réalisés durant la phase d'opération du projet sur une période de trois à cinq ans. Il se peut que le débit écologique doive être ajusté en fonction des suivis.
Vous aviez dit au premier atelier que vous étiez à la troisième année d'inventaires terrain. Considérant que le promoteur prévoit faire son dépôt de l'étude d'impact à l'automne 2025, comment expliquez-vous que vous n'avez fait encore aucune modélisation de variation des débits? Ce	Cima+ : Nous sommes à la deuxième mouture du projet. Il y a eu deux avis de projet déposés dans le cadre du projet. En 2022, un premier avis de projet a été déposé. L'avis de projet du projet actuel a été déposé il y a un an. Il y a eu plusieurs



QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
sont des scénarios qui mériteraient des discussions.	modifications importantes au projet avec le dépôt du second avis. Pour ce qui est de la modélisation, Cima+ est à sélectionner les modèles pour étudier les impacts sur la rivière Kipawa et les autres milieux. Facilitateur : L'échéancier projeté pour le dépôt de l'étude d'impact est la fin 2025 ou au début 2026 et non à l'automne 2025. Il y a effectivement une coquille sur le site web du projet, où il est indiqué que l'étude d'impact sera déposée à l'automne 2025. Elle sera corrigée.
Ce qu'on voit sur le graphique est qu'en juin, le débit passe à 15 m³/s. Depuis le début du projet, on nous a toujours dit que la Grande chute resterait une grande chute. Au mois de juin, la rivière est à environ 85m³/s, elle baisserait donc à 15m³/s. Il s'agit d'une grande baisse. En plus, la Grande chute est un attrait touristique majeur pour la région.	Cima+ : Le sujet aujourd'hui est de parler des débits et des éléments importants pour tous. Ces éléments feront partie des discussions durant la période de l'atelier. Votre point de vue est pertinent. À noter également qu'il y a une entente avec la direction des barrages pour permettre plus de débit lors du Festival de la rivière Kipawa. Cette entente sera respectée par le projet Onimiki. Énergie Renouvelable Onimiki : Le Parc national Opémican nous a également partagé une préoccupation quant à de possibles fluctuations journalières du débit, dans un objectif de préserver la qualité des habitats fauniques. Il y aura des démonstrations à faire avec des protocoles à mettre en place pour préserver les écosystèmes en place.
En mai, il y a une disponibilité d'eau et il y a une chute au mois d'août. Sur le graphique, les deux lignes sont superposées pour maintenir le débit minimum de 15m³/s. Qu'est-ce qu'on fait entre août et octobre ? Quelle est la priorité ?	Énergie Renouvelable Onimiki : Le graphique présente la proportion hypothétique qui serait utilisée par la centrale.



QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
	En moyenne, la centrale sera arrêtée en août. Si la rivière a un débit supérieur au débit minimum, l'excédent sera turbiné. Généralement, la période d'août-septembre servira à faire des arrêts planifiés pour des travaux et de l'entretien annuel d'équipements.
Dans un graphique présenté en mars 2024, les débits projetés se situaient entre 15 et 92m³/s, environ. Aujourd'hui, vous présentez un autre graphique de 15 à 45 m³/s environ. Pourquoi ce changement qui laisse supposer que les graphiques présentés depuis plusieurs années ne représentent pas les véritables projections des promoteurs?	Énergie Renouvelable Onimiki : Dans la première version du projet, on se référait aux valeurs moyennes, alors que dorénavant, on utilise les valeurs médianes. La médiane a été retenue puisqu'elle est statistiquement plus représentative que la moyenne. C'est ce qui explique ce changement.
 Faune et flore	
Avez-vous capturé des cyprinidés dans la rivière Kipawa?	Cima+ : Non, nous n'avons pas capturé des cyprinidés dans la rivière Kipawa pendant les relevés de terrain. Seulement de plus gros poissons ont été capturés. Bien que ce ne soit pas un cyprinidé, l'épinoche à cinq épines, une espèce fourragère, a été capturé dans un des tributaires de la rivière Kipawa. <i>Note : les cyprinidés sont de petits poissons, comme des ménés.</i>
Combien y aura-t-il comme débit lors de la fraie du doré? Des données indiquent qu'il faut un minimum de 50 m³/s au printemps pour que le doré se reproduise bien.	Cima+ : Les débits médians d'avril à juin se situent entre 15 et 44 m³/s. Le débit n'est pas le chiffre le plus important à considérer pour la fraie. La profondeur et la vitesse d'écoulement de l'eau sont plus déterminantes. Le débit change aussi avec la largeur de la rivière,

QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
	donc il faut voir au cas par cas, pour chaque rivière. Le débit écologique qui sera déterminé permettra, entre autres, au doré jaune de frayer au printemps. La modélisation qui sera effectuée pour la rivière Kipawa, permettra de connaître les profondeurs et vitesse de courant en fonction d'un débit sélectionné. Nous sommes en analyse avec différents modèles pour voir si la diminution du débit permettra la fraie.
Est-ce que l'identification des espèces a eu lieu seulement par capture ou l'ADN environnemental (eDNA) a été utilisé pour compléter le portrait?	Cima+ : L'ADN environnemental n'a pas été utilisé pour identifier les espèces de poissons, seulement la capture a été utilisée. D'autres méthodes ont été utilisées pour l'identification des œufs et des larves. Des méthodes scientifiques publiées ont été utilisées pour l'identification des œufs et des larves.
Pourquoi l'ADN environnemental n'a pas été utilisé pour les inventaires de poissons ? À quoi ça sert ?	Cima+ : L'ADN environnemental consiste à prendre un échantillon de l'eau et d'analyser les traces d'ADN pour identifier les espèces potentielles qui s'y trouvent. C'est une méthode surtout utilisée pour les tortues et les larves de poisson. Dans la première mouture du projet en 2021, nous avons fait l'exercice pour les tortues, car il s'agissait d'un protocole intéressant. Les résultats étaient toutefois non-concluants. Pour les poissons, la littérature scientifique se questionne beaucoup, en raison des nombreux faux positifs. L'eau circule rapidement entre le barrage Laniel et la rivière des Outaouais. L'ADN environnemental ne permet pas d'identifier la localisation exacte des espèces de poissons identifiés par l'analyse de l'ADN

QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
	environnementale et ne permet pas de déterminer la présence ou l'absence de frayère. Il y a aussi beaucoup plus de poissons dans le lac Kipawa que dans la rivière Kipawa. À noter également que le ministère a accepté les protocoles standardisés utilisés pendant les inventaires.
Quel sera l'impact d'un débit moins élevé sur la température de l'eau et les espèces qui y habitent ?	Cima+ : La température de l'eau de la rivière dépend de la gestion du barrage Laniel. Le projet ne modifiera pas comment l'eau coule en dessous ou au-dessus du barrage. L'eau qui passe par le barrage bouge vite et devrait conserver sa température. Il reste de la modélisation à faire pour valider cette hypothèse. Normalement pour une centrale hydroélectrique comme celle-ci, lorsque la gestion du barrage ne change pas, l'effet sur la température de l'eau est limité, surtout pour un milieu où il y a des espèces de poissons qui tolèrent l'eau chaude. Aucun arbre ne sera retiré des rives, donc l'ombrage ne devrait pas changer pas non plus. La profondeur des eaux devra aussi être analysée afin de valider ces hypothèses. Facilitation : Le projet est toujours en amont de l'étude d'impact. Les impacts potentiels anticipés nommés y seront analysés et détaillés. Beaucoup de données restent à être confirmées. Ne soyez pas surpris si plusieurs questions n'ont pas encore de réponses.
Allez-vous évaluer l'habitat du poisson directement situé à l'exutoire de la centrale Onimiki Nord dans le lac Témiscamingue (communément appelé <i>volcano fish habitat</i> en anglais) ?	Cima+ : Pour le lac Témiscamingue, nous allons analyser l'impact potentiel de la modification du débit et des profondeurs de l'eau à la sortie du canal de fuite de la



QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
	centrale Onimiki Nord. Le canal de fuite permet d'évacuer l'eau turbinée à la centrale dans la rivière des Outaouais. Peu d'excavation est prévue, donc le principal impact appréhendé concerne le changement de débit à la sortie du canal de fuite. L'impact du débit sortant à l'exutoire de la centrale sera analysé. Nous serons alors en mesure d'évaluer les impacts potentiels sur le milieu selon les modifications attendues au régime hydraulique.
Nous avons des préoccupations quant aux impacts de l'érosion créé par l'exutoire d'eau, notamment sur l'habitat du poisson, la faune, la valeur des propriétés avoisinantes. Nous avons également des craintes par rapport aux impacts de la construction du site Onimiki Nord, notamment sur la coupe d'arbres et l'accès à la pointe McMartin. Allez-vous évaluer ces impacts ?	Cima+ : Merci pour vos commentaires. Les éléments que vous soulevez seront en effet évalués. Le secteur de la Pointe McMartin et de la centrale Onimiki Nord font partis de la zone d'étude de l'étude d'impact.
Si le projet va de l'avant, est-ce qu'il y aurait une surveillance environnementale pour assurer que la théorie s'aligne avec la pratique ? Si oui, sur combien de temps et qui en serait le gardien? S'il y a une différence entre la théorie et la pratique, le débit réservé sera-t-il ajusté pour répondre aux impacts ?	Cima+ : Tout à fait. Au niveau de l'étude d'impact, c'est soit à son dépôt ou après le processus de l'étude d'impact qu'un plan de gestion environnemental et social sera élaboré. Celui-ci sert à rassembler toutes les mesures d'atténuation, de surveillance environnementale lors de la construction, et de suivis environnementaux. Ce dernier inclura même celles proposées par le BAPE. Pour les autres composantes plus complexes, des suivis seront réalisés. Le MELCCFP assure l'encadrement des protocoles et des résultats des suivis, qui sont menés par le promoteur et les experts engagés par ce dernier. Énergie Renouvelable Onimiki : Dans d'autres projets, des comités citoyens ont également été mis en place pour faire la



QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
	gestion des suivis. Ce type de comité peut aussi recevoir des questions ou des commentaires du milieu et assurer le lien avec le promoteur. Cette interface existe par exemple pour le respect des engagements du promoteur.
Excavation	
Est-ce que l'étude d'impact couvre les monticules de pierres issus de l'excavation ? Est-ce que les minéraux seront analysés ? Est-ce qu'il y aura de l'espace pour que la faune puisse accéder à la rivière ?	Cima+ : Les excavations sont normées par le MELCCFP. Les sols seront analysés et le mode de gestion approprié sera proposé dans l'étude d'impact. Les éléments plus détaillés seront précisés au moment de la démarche d'autorisation. Lors des inventaires de milieu naturel, nous ciblons certains endroits qui pourraient être utilisés comme sites de dépôt. Ils ne sont pas en bordure de rivière ou d'habitation, mais dans des lieux plus isolés. Si les matériaux peuvent être revalorisés et utilisés pour autre chose, c'est à étudier. Les sites seront également revégétalisés. Énergie Renouvelable Onimiki : Aucun forage n'a pour l'instant été réalisé, mais ils sont prévus pour caractériser les sols en place et évaluer s'il y a des enjeux potentiels. En plus de la démarche d'étude d'impact et de l'évaluation par le BAPE, le projet sera assujéti à des demandes d'autorisation ministérielle et permis environnementaux pour certains travaux, incluant le forage et les sites de dépôts minéralogiques. Les fins détails seront établis à cette étape.

RÉSULTATS BRUTS DE L'ATELIER PARTICIPATIF

L'atelier participatif avait pour objectifs de :

- Permettre aux participant.es de **comprendre concrètement les notions liées au débit** et l'habitat du poisson ;
- Identifier les **critères de faisabilité** du projet selon leur connaissance du territoire ; et
- Identifier les **priorités collectives et les enjeux locaux** face à l'établissement des différents types de débit.

Les participant.es étaient d'abord appelés à échanger sur les critères de faisabilité du projet en lien avec les trois débits. Les enjeux ou préoccupations locales à considérer, les périodes sensibles ainsi que les possibles mesures d'atténuation ont été abordés en groupe.

L'atelier s'est déroulé en personne et en ligne (via l'outil Miro). Les résultats bruts de l'atelier en ligne se trouvent ci-dessous. L'ensemble des résultats se trouvent aux pages 17 et 18.

Type de débit	Débit réservé	Débit réservé écologique	Débit réservé anthropique
Critères		Préserver les d'habitats adéquats pour une majorité des espèces aquatiques Préserver d'une hétérogénéité dans les habitats aquatiques Variation mensuelle semblable à celle actuelle dans le débit Assurer la connectivité en tout temps entre les tributaires	Quelles activités récréatives (pêche, canot, kayak) peuvent se pratiquer en toute sécurité dans la rivière Kipawa dans le respect au territoire
Enjeux ou préoccupations locales à considérer		La rivière Kipawa est un refuge biologique. 12 mammifères. Aucun projet ne doit menacer les habitats (poissons, reptiles, amphibiens, insectes). La chaîne alimentaire complexe de la rivière doit être bien analysée, par les meilleures méthodes possibles.	Le plan de conservation du parc national Opémican doit être respecté en tout temps. Il faut étudier la rivière à tous les débits, tous les segments, tous les tributaires, pendant toute l'année.
Périodes sensibles	Toute l'année, car on se trouve dans un parc national Mars et avril - préoccupations si on voit un hivers ou raison des débits	Période de reproduction des amphibiens, des poissons Les promoteurs doivent s'assurer de choisir des méthodes rigoureuses sur toute l'année pour l'étude d'impact.	Haute saison du Parc Opémican (été) Après la fonte printanière, la chute y est particulièrement impressionnante et agréable à visiter
Possibles mesures d'atténuation		Si une mesure d'atténuation représente une dégradation du milieu naturel on doit reconsidérer ce projet car la par nationale doit être maintenue tel quel.	Plusieurs impacts appréhensibles et inquiétants sont sans cesse depuis 1998 (Tabaret) bien être d'un des régimes des promoteurs

Autres commentaires/préoccupations :			
Difficile de se prononcer sur les débits avant de comprendre les méthodes de calcul	Questions sur le débit minimum	La liste des espèces de poissons est assez courte dans la rivière Kipawa. À ma connaissance, il y a également de la truite dans la rivière Kipawa et assurément certains cyprinides.	Les promoteurs doivent respecter le plan directeur du parc national Opémican, le plan de conservation et l'intégrité écologique.
		Serait intéressant de voir ce qui se passe ailleurs, cas type et exemples	Si l'intégrité écologique du parc national est menacée par le projet il devrait être abandonné, et regardé des projets qui respectent le parc national. Les citoyens qui ont travaillé pendant des années pour la création du parc national voulaient protéger la rivière Kipawa, et non exploiter l'eau par un détournement.
			L'atelier devrait recommander aux promoteurs des alternatives de projets (barrages de Laniel (barrage lac Tee) pour comparer les possibilités aux citoyens. Les promoteurs n'ont pas encore expliqué la justification du projet à cet emplacement (Onimiki Nord).



RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE

	Débit réservé	Débit réservé écologique	Débit réservé anthropique
CRITÈRES		• Préservation d'habitats adéquats pour une majorité des espèces aquatiques • Préservation d'une hétérogénéité dans les habitats aquatiques et de l'intégrité des écosystèmes • Variation mensuelle semblable à celle actuelle dans le débit • Assurer la connectivité en tout temps entre les tributaires	• Débit anthropique comme débit minimum • Que les activités récréatives (pêche, canoë, kayak) puissent se poursuivre en période d'eau libre dans la rivière Kipawa dans la majorité de la rivière • Mesures d'atténuation pour la construction des tunnels et des centrales (Onimiki Nord et Sud) • Assurer la sécurité du public en tout temps aux exutoires des centrales
Enjeux ou préoccupations locales à considérer		• La rivière Kipawa est un refuge biologique 12 mois/année. Aucun projet ne doit menacer les habitants (poissons, reptiles, amphibiens, insectes). La chaîne alimentaire complexe de la rivière doit être bien analysée, par les meilleures méthodes possibles.	• Un débit anthropique de 15 m³/s est insuffisant • Le plan de conservation du Parc national Opémican doit être respecté en tout temps. • Il faut étudier la rivière à tous les débits, tous les segments, tous les tributaires, pendant toute l'année. Il devrait y avoir qu'un seul débit. • Crainte concernant une montée soudaine des eaux à l'exutoire de



	Débit réservé	Débit réservé écologique	Débit réservé anthropique
			la rivière Kipawa dans le lac Témiscamingue
Périodes sensibles	• Toute l'année, car on se trouve dans un Parc national. • Mars et avril - préoccupation si on voit un tunnel en raison des débits.	• Les promoteurs doivent s'assurer de choisir des méthodes réparties sur toute l'année pour l'étude d'impact. • Période de reproduction des amphibiens, des poissons.	• Après la fonte printanière, la chute y est particulièrement impressionnante et agréable à visiter. • Haute saison du Parc national d'Opémican (été).
Possibles mesures d'atténuation pour chacun		• Si une mesure d'atténuation représente une dégradation du milieu naturel, on doit reconsidérer ce projet, car le Parc national d'Opémican doit être maintenu tel quel. • Études sur la qualité de l'eau dans le secteur de Laniel • Mesures de gestion de la sédimentation • Comité de suivi du débit de la rivière Kipawa pendant la phase opération du projet	• Plusieurs impacts appréhendés et inquiétudes sont sans réponse depuis 1998 (Tabaret). Bien hâte d'avoir des réponses des promoteurs. • Suggestion de réduire de moitié le débit utilisé par la centrale Onimiki Nord afin de permettre un débit plus élevé dans la rivière Kipawa à Laniel



Autres commentaires ou préoccupations notés :

- Critères de faisabilité du projet : Comité de suivi environnemental (pendant la construction et en opération), comité de maximisation des retombées locales et possibilité de revendre l'électricité produite en Ontario
- Critères de sécurité du projet durant la période de construction et en cas de désastres naturels (ex : montées des eaux soudaines et de feux de forêt)
- Suggestion que le promoteur chiffre les retombées locales durant les différentes phases du projet (construction, opérations, et fermeture)
- Partage du lien web vers le suivi hydrologique des différentes stations hydrométriques du MELCCFP, notamment la station 042610, qui donne le débit à la station Kipawa depuis les 37 dernières années
 - **Bonification post rencontre** : voici le lien - https://www.cehq.gouv.qc.ca/hydrometrie/historique_donnees/fiche_station.asp?NoStation=042610
- Difficulté de se prononcer sur les débits avant de comprendre les méthodes de calcul
- Questionnements sur le débit minimum
- La liste des espèces de poissons est assez courte dans la rivière Kipawa... À ma connaissance, il y a également de la truite dans la rivière Kipawa et assurément certains cyprinidés.
- Les promoteurs doivent respecter le plan directeur du Parc national d'Opémican, le plan de conservation et l'intégrité écologique.
- Il serait intéressant de voir ce qui se passe ailleurs, cas type et exemples
- Si l'intégrité écologique du Parc national est menacée par le projet, il devrait être abandonné, et regarder des projets qui respectent le Parc national. Les citoyens qui ont travaillé pendant des années pour la création du Parc national voulaient protéger la rivière Kipawa, et non exploiter l'eau par un détournement.
- L'atelier devrait recommander aux promoteurs des alternatives de projets (barrages de Laniel) (barrage lac Tee) pour comparer les possibilités aux citoyens. Les promoteurs n'ont pas encore expliqué la justification du projet à cet emplacement (Onimiki Nord).

CONCLUSION

De retour en grand groupe, l'animateur de Transfert présente les prochaines étapes de la démarche d'information et de consultation, et remercie les personnes présentes pour leur participation.

La démarche se poursuivra et d'autres activités seront tenues. Les personnes participantes sont invitées à participer au prochain atelier participatif qui aura lieu à l'automne 2025. D'autres rencontres publiques et ciblées additionnelles seront aussi planifiées d'ici la fin de l'année 2025. Une rencontre pour dresser le bilan de la démarche d'information et de consultation devrait avoir lieu vers la fin de l'année 2025.

La rencontre se termine à 21 h.



SUPPORT VISUEL AUX MOYENS DE COMMUNICATION UTILISÉS

SUPPORT VISUEL — AFFICHES ET MÉDIAS SOCIAUX



Atelier thématique participatif #2



*Thème : Débits, usages et
évaluations environnementales
de la rivière Kipawa*

Ouvert à tous !
Inscription obligatoire



**Lundi 9 juin 2025
18 h 30**



**Le Centre,
Salon Desjardins
20 rue Humphrey,
Témiscaming**

****Participation en ligne
possible***

Sujets de l'atelier

- processus d'évaluation des impacts projetés et méthodes d'analyse utilisées
- représentations visuelles à différents débits
- évaluations environnementales

**Inscription : onimiki.ca/inscription
Détails : onimiki.ca/assemblees**





Atelier thématique participatif #2

*Débits, usages et évaluations
environnementales de la rivière Kipawa*



Lundi 9 juin 2025
18 h 30



Le Centre, Salon Desjardins
20 rue Humphrey, Témiscaming
**Participation en ligne possible*

Ouvert à tous !

Inscription obligatoire

Inscription : onimiki.ca/inscription
Détails : onimiki.ca/assemblees





Projet de centrales hydroélectriques communautaires Onimiki

Atelier thématique #2

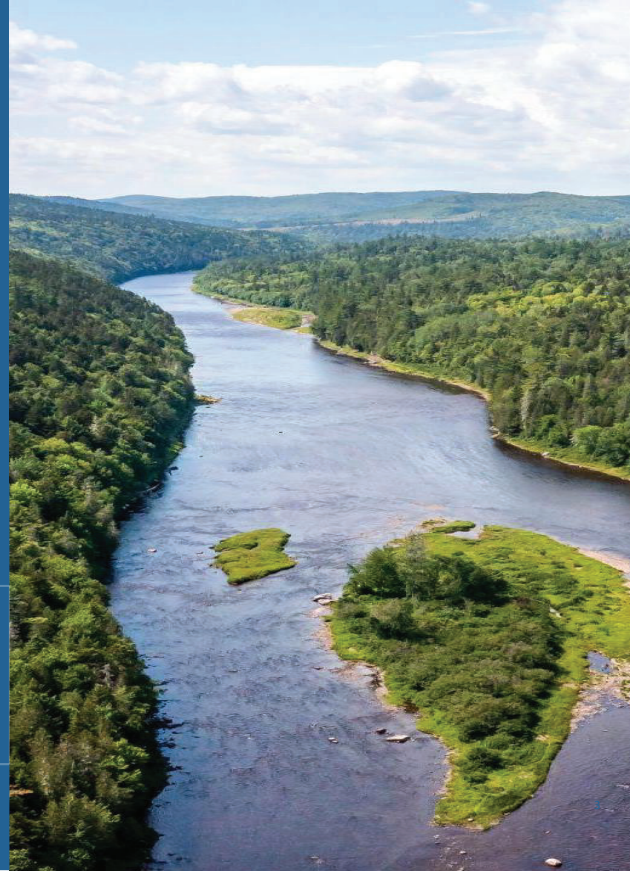
9 juin 2025

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- | | |
|---------|---|
| 18 h 30 | Mot de bienvenue et présentation des porte-paroles |
| 18 h 35 | Présentation d'Énergie Renouvelable Onimiki et Cima + |
| 19 h 20 | Période d'échanges |
| 20 h 00 | Pause |
| 20 h 10 | Atelier participatif |
| 20 h 45 | Prochaines étapes |
| 21 h 00 | Fin de la rencontre |



RÔLE DE TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ



LE RÔLE DE FACILITATEUR DE TRANSFERT

- Être une personne-ressource neutre
- Animer les rencontres et s'assurer d'un droit de parole équitable
- Bien documenter les questions et les préoccupations citoyennes
- Produire des comptes rendus des échanges et veiller au suivi des questions en suspens



PRINCIPES POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

-  Transparence
-  Respect
-  Collaboration
-  Partage



5

INTENTIONS DES ATELIERS DE TRAVAIL

 Approfondir la compréhension du projet pour permettre aux participant.e.s de contribuer de manière plus informée.

 Examiner les défis potentiels auxquels le projet pourrait être confronté, ainsi que les opportunités qui pourraient être exploitées pour améliorer sa mise en œuvre et ses résultats pour la communauté.

 Développer des solutions créatives pour résoudre les problèmes identifiés et pour bonifier certains aspects du projet.



6

À propos du projet Onimiki

Les partenaires

Le projet d'Énergie Renouvelable Onimiki S.E.C. est développé sur une base 100 % communautaire. L'objectif des partenaires est de développer un véritable projet porteur qui profitera aux Premières Nations ainsi qu'à l'ensemble des citoyens et citoyennes de la MRC de Témiscamingue.



Kebaowek First Nation
(20 %)



Wolf Lake First Nation
(20 %)



MRC de Témiscamingue
(40 %)



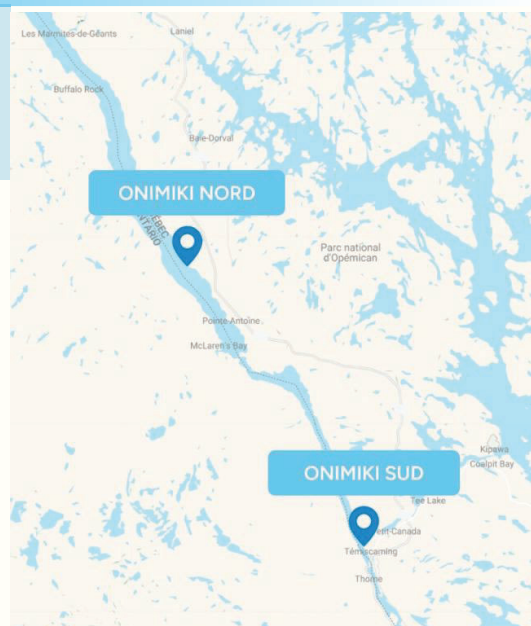
**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

Première nation des
Pekuakamiulnuatsh (20 %)

Le projet Onimiki

Le projet proposé par Énergie Renouvelable Onimiki a été développé en tenant compte des commentaires reçus lors des consultations avec la communauté.

- Onimiki Sud : une centrale de 7 MW à Témiscaming
- Onimiki Nord : une centrale de 60 MW
(située à 30 km au nord de Témiscaming et 15 kilomètres au Sud de Lanier – près de la Pointe McMartin)
- Évaluation des coûts : 475 M\$
(estimation préliminaire en fonction de projets comparables)



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Atelier thématique participatif #2 – juin 2025

9



L'humain au centre
de l'ingénierie

Projet de construction des centrales Onimiki Nord et Sud par Énergie Renouvelable Onimiki S.E.C

2025-06-09 – Atelier thématique n°2 : Débits, usages et évaluation
environnementale de la rivière Kipawa



Sommaire

Objectif :

Partagez de l'information préliminaire sur les effets appréhendés du projet sur le débit de la rivière Kipawa et l'habitat du poisson (secteur Laniel), ainsi que certaines mesures de mitigation anticipées

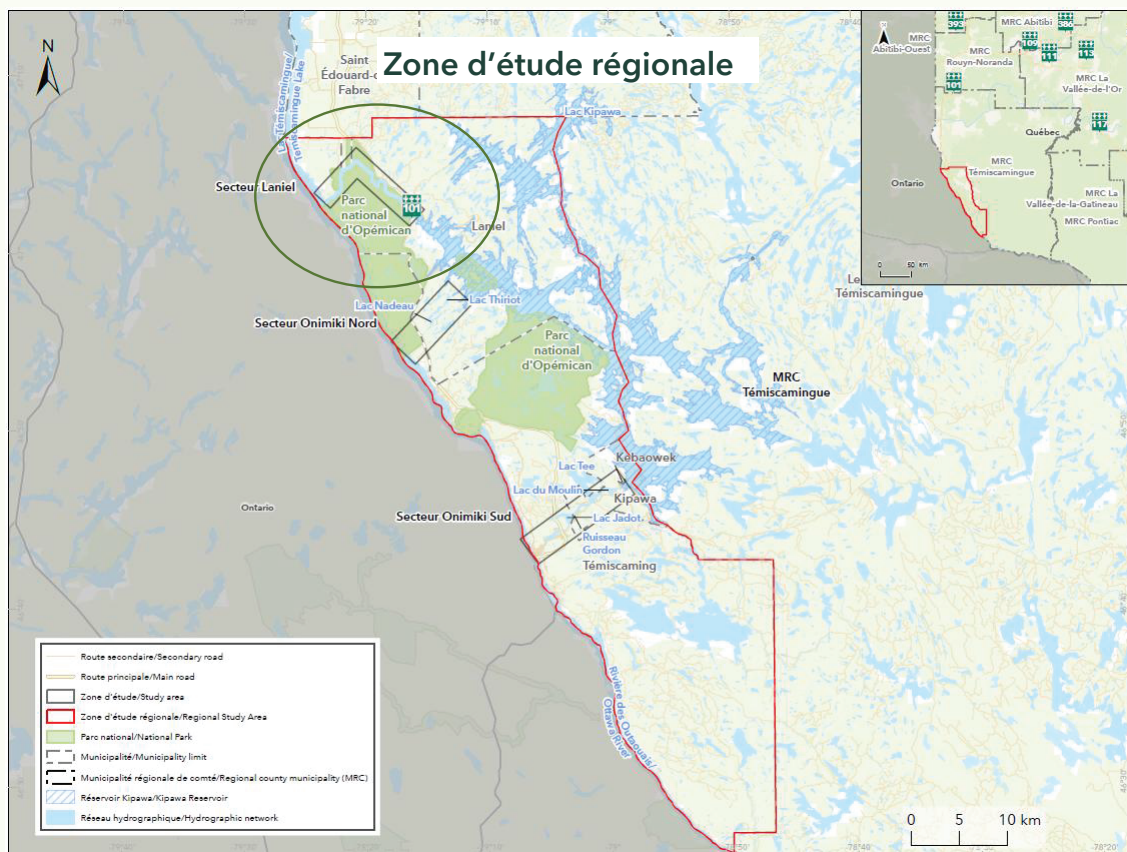
1. Mise en contexte :
 - Zones d'étude régionale et du secteur Laniel
 - Définitions : débit réservé, débit réservé écologique et débit réservé anthropique
 - Présentation de la gestion actuelle du lac et de la rivière Kipawa
2. Présentation des différents débits et faciès d'écoulement
3. Poisson et son habitat
 - Localisation des frayères
 - Espèces identifiées
4. Analyse préliminaire des impacts
 - Méthodologie
 - Impacts préliminaires anticipés sur le débit et l'habitat du poisson
 - Mesures d'atténuation préliminaires

11

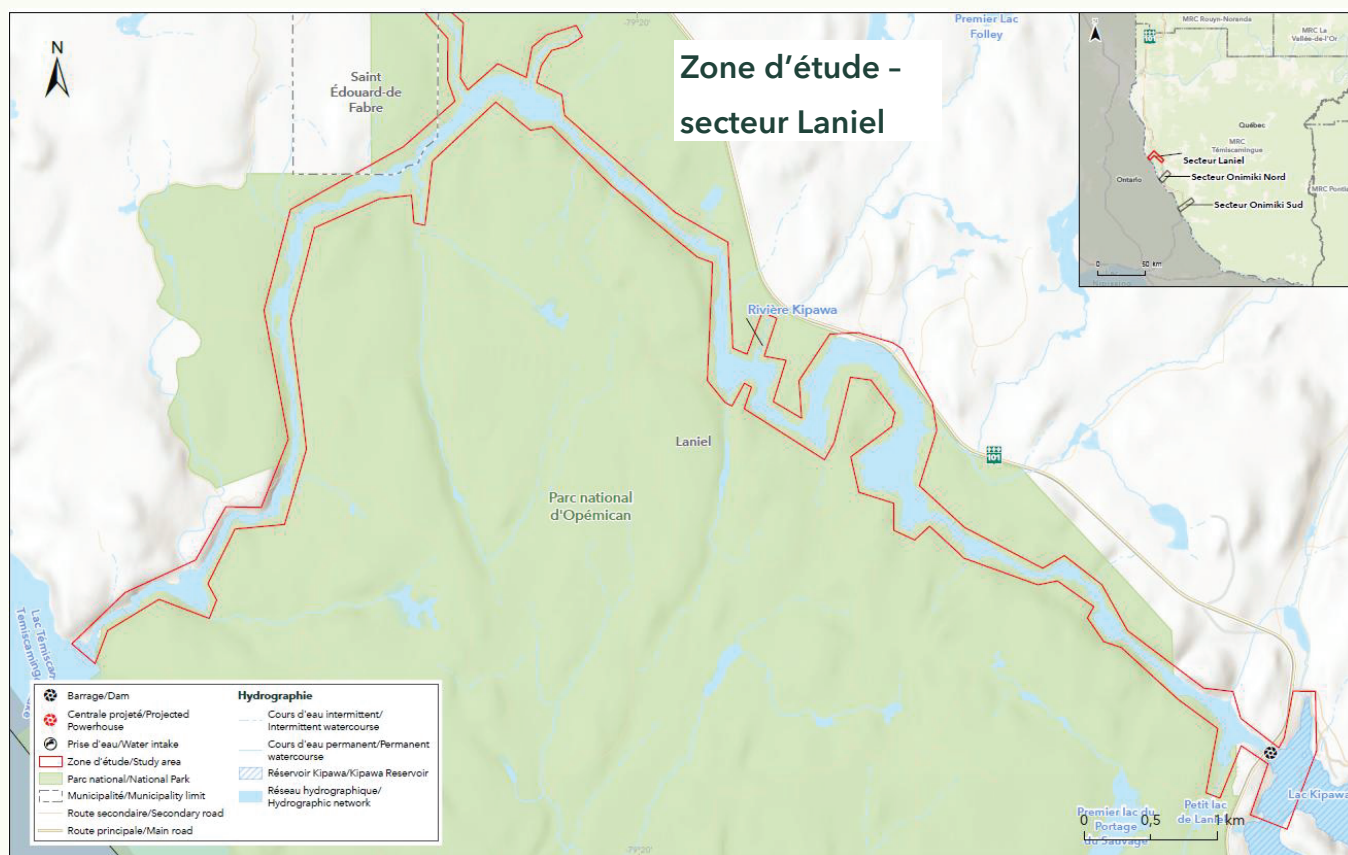


01

Mise en contexte



13



14

Mise en contexte

Définitions : débit réservé, débit réservé écologique et débit réservé anthropique

- **Débit réservé** : débit minimal en aval des ouvrages de dérivation et de contrôle en rivière (Belzile et al., 1997)
- **Débit réservé écologique** : est défini comme étant le débit minimum requis pour maintenir, à un niveau jugé acceptable, les habitats du poisson (MFP, 1999).
 - Le degré d'acceptabilité correspond à une quantité et à une qualité suffisante d'habitats pouvant assurer le déroulement normal des activités biologiques des espèces de poisson qui accomplissent, en tout ou en partie, leur cycle vital dans le ou les tronçons perturbés.
- **Débit réservé anthropique** : il prend en considération les usages anthropiques du cours d'eau dont la navigabilité, les activités récréotouristiques, l'esthétisme, les activités traditionnelles autochtones et l'alimentation en eau potable (Vigeant, 2015)

15

Mise en contexte

Gestion actuelle du lac et de la rivière Kipawa

Gestion du lac Kipawa

- Niveaux d'eau établis dans le plan de gestion concertée du lac Kipawa géré par Direction de la gestion des barrages (MELCCFP)
- Tous les débits excédentaires sont évacués au barrage Laniel, dans la rivière Kipawa
- Débit médian annuel évacué au barrage Laniel est de 81 m³/s

Gestion de la rivière Kipawa

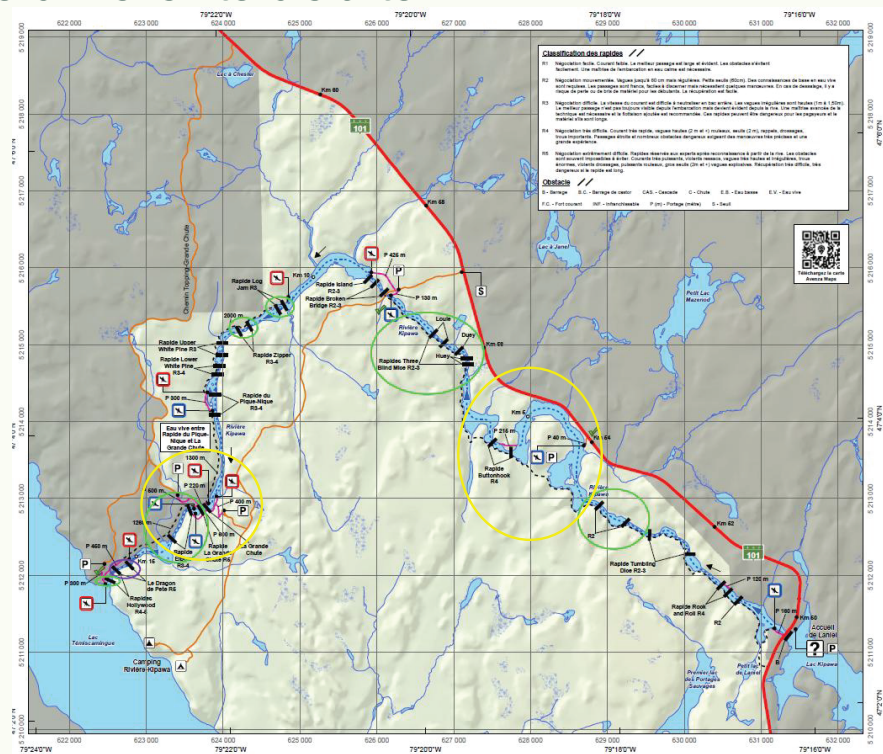
- Ouvrage de retenue : barrage Laniel

16

Présentation des différents débits et faciès d'écoulement

Présentation des différents débits

Deux secteurs ont été sélectionnés pour présenter les différents débits et l'habitat du poisson



Présentation des différents débits

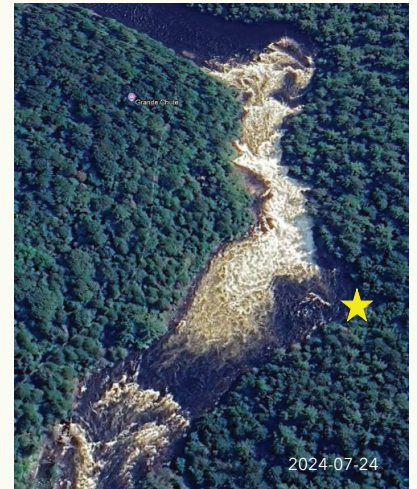
Grande Chute - faciès d'écoulement chute



15,8 m³/s



50,9 m³/s



114,9 m³/s
(Source : Google Earth)

19

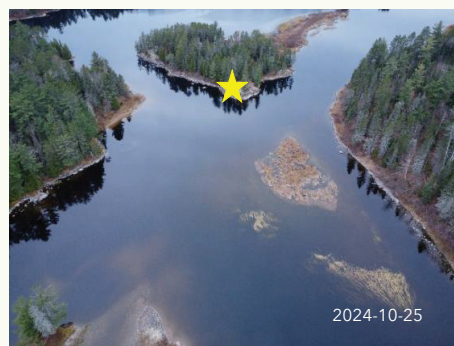
Présentation des différents débits

R2 - aval du rapide Tumbling Dice (R2-3)

Faciès d'écoulement : bassin



15,8 m³/s



50,9 m³/s



303,4 m³/s
(Source : Google Earth)

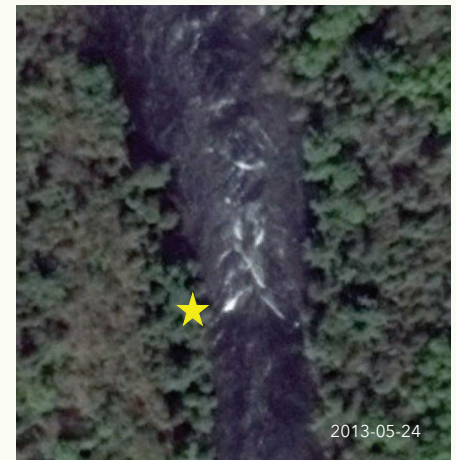
20

Présentation des différents débits

Rapides Three Blind Mice (R2-3) Faciès d'écoulement : rapide

 $15,8 \text{ m}^3/\text{s}$ 

50,9 m³ /s



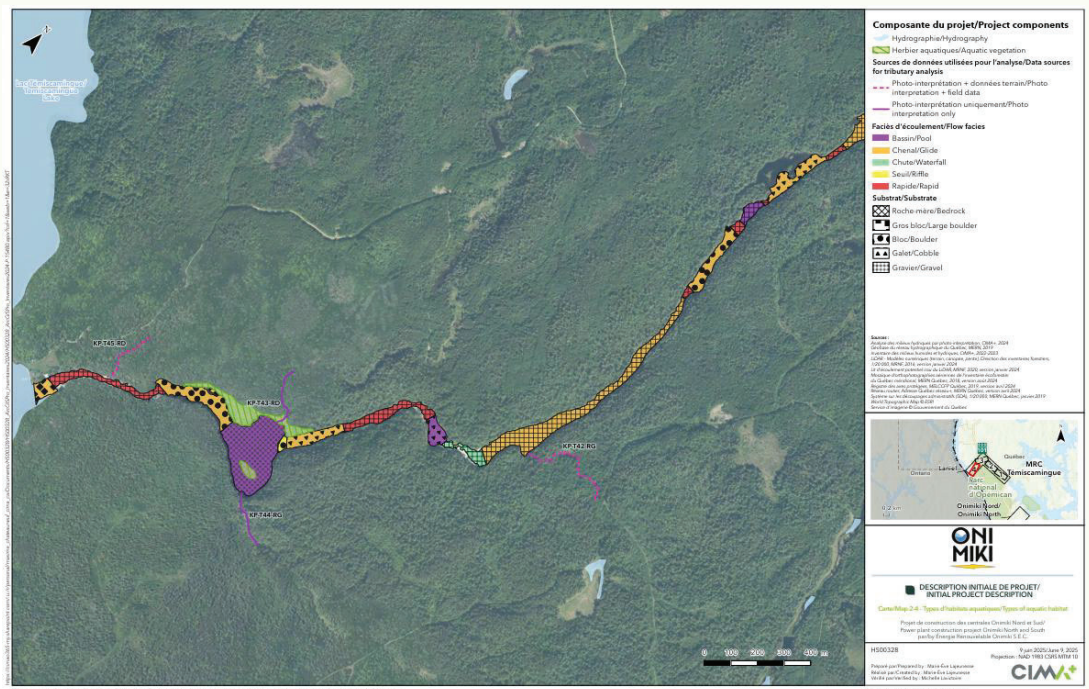
303,4 m³/s
(Source : Google Earth)

21

Présentation des faciès d'écoulement (1)

Faciès
d'écoulement
(Grande Chute)

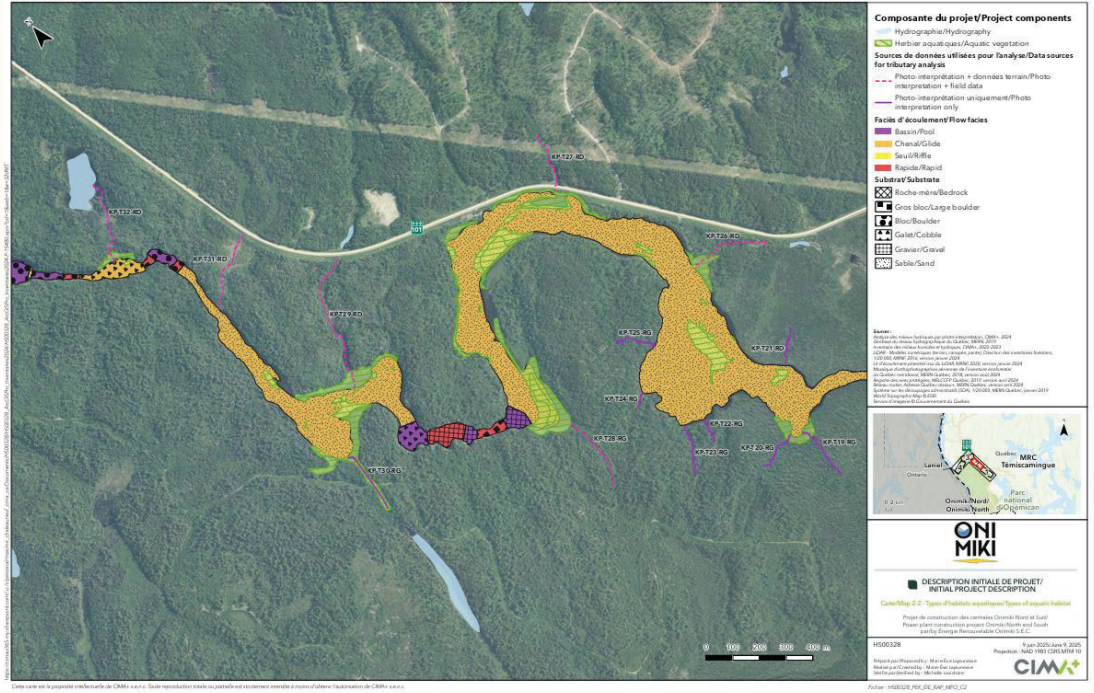
Chute / Waterfall	Courant rapide; Avec dénivelé brusque (Haut. > 1,0 m)
Rapide / Rapid	Courant rapide; Classe de substrat dominant (V, C, G, B); Sans dénivelé et ruptures de pente prononcées (Haut. < 0,5 m)
Seuil / Riffle	Courant rapide entravé par des blocs (B); Classe de substrat dominant (V, C, G, B)
Chenal / Glide	Courant faible; Classe de substrat dominant (L, S); Uniformité du lit du cours d'eau
Bassin	Courant faible; Classe de substrat dominant (L, S); Profondeur supérieure aux segments environnants



22

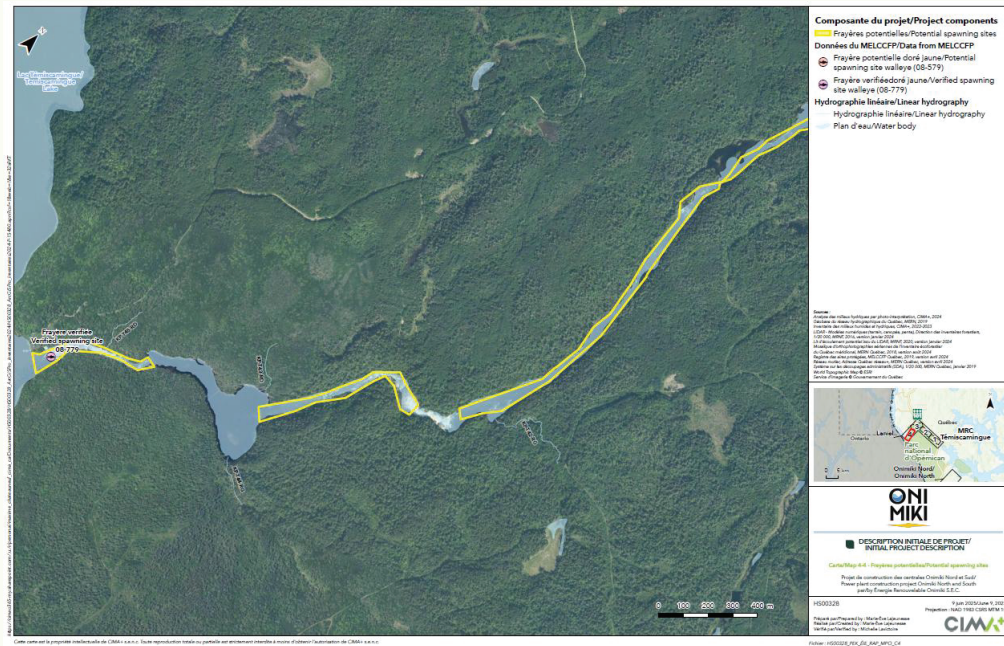
Faciès d'écoulement (2e)

Chute / Waterfall	Courant rapide; Avec dénivelé brusque (Haut. > 1,0 m)
Rapide / Rapid	Courant rapide; Classe de substrat dominant (V, C, G, B); Sans dénivelé et ruptures de pente prononcées (Haut. < 0,5 m)
Seuil / Riffle	Courant rapide entravé par des blocs (B); Classe de substrat dominant (V, C, G, B)
Chenal / Glide	Courant faible; Classe de substrat dominant (L, S); Uniformité du lit du cours d'eau
Bassin	Courant faible; Classe de substrat dominant (L, S); Profondeur supérieure aux segments environnants



Poisson et son habitat

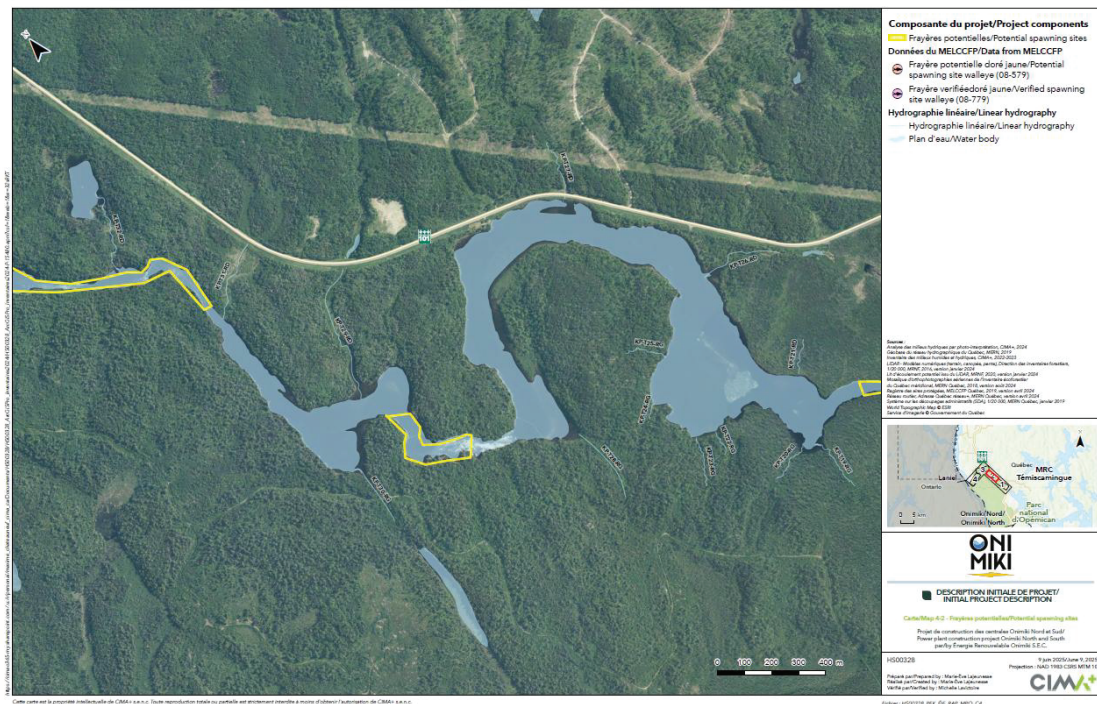
Localisation des frayères - 1^{er} secteur (Grande Chute)



25

Poisson et son habitat

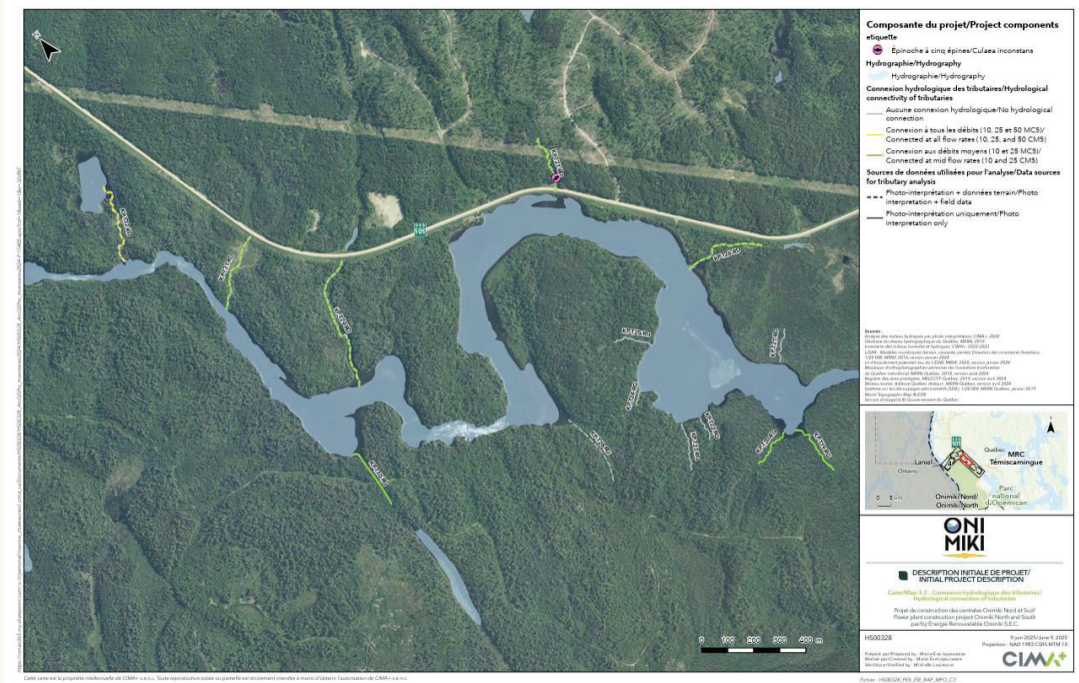
Localisation des frayères - 2^e secteur



26

Poisson et son habitat

- 45 tributaires de la rivière Kipawa ont été identifiés
- Habitat potentiel du poisson qui pourrait être impacté et qui est en cours d'analyse



27

Poisson et son habitat

Espèces identifiées

- Aucune espèce à statut particulier au provincial et au fédéral n'est présente dans la rivière Kipawa
- 4 espèces de poissons, incluant 3 espèces d'intérêt pour la pêche sportive ont été capturées durant les inventaires de 2022-2023 dans le secteur Laniel :
 - Achigan à petite bouche
 - Doré jaune
 - Grand brochet
 - Meunier noir
- 1 espèce fourragère (épinuche à cinq épine) identifiée dans les tributaires

Analyse préliminaire des impacts

A+ Analyse préliminaire des impacts

Méthodologie d'analyse des impacts de Pêches et Océans Canada sur le poisson et son habitat

Éviter



Minimiser



Compenser

Objectifs:

- Maintenir les fonctions écologiques des écosystèmes
- Ajuster les projets afin de minimiser leurs impacts

Habitat qui n'est pas important ou essentiel

Conséquences	Peu probable	Probable	Très probable
Élevé			
Moyen			
Faible			

Niveaux de risque utilisés pour informer les mesures de gestion :

- Négligeable (vert)
- Faible (jaune)
- Moyen (orange)
- Haut (rouge)

A+ Analyse préliminaire des impacts

Diapositive modifiée depuis la présentation de l'atelier 2. Une erreur s'était glissée dans le tableau des débits projetés.

Analyse préliminaire des impacts potentiels - modification du niveau d'eau / du débit

Débits minimums, médians et maximums mensuels historiques en aval du barrage Laniel entre 2011 et 2023*

Mois de l'année	Débit minimum (m³/s)	Débit médian (m³/s)	Débit maximum (m³/s)
Janvier	16	124	189
Février	37	121	189
Mars	19	77	145
Avril	18	71	285
Mai	31	188	496
Juin	16	101	371
Juillet	13	31	125
Août	11	18	79
Septembre	14	60	151
Octobre	11	32	197
Novembre	15	69	197
Décembre	15	115	176
Annuel	11	81	496

Débits minimums, médians et maximums mensuels projetés en aval du barrage Laniel*

Mois de l'année	Débit minimum (m³/s)	Débit médian (m³/s)	Débit maximum (m³/s)
Janvier	15	33	100
Février	15	43	116
Mars	15	38	97
Avril	15	15	196
Mai	15	99	406
Juin	15	15	279
Juillet	13	15	31
Août	11	15	17
Septembre	14	15	62
Octobre	11	15	108
Novembre	15	15	107
Décembre	15	25	86
Annuel	11	15	406

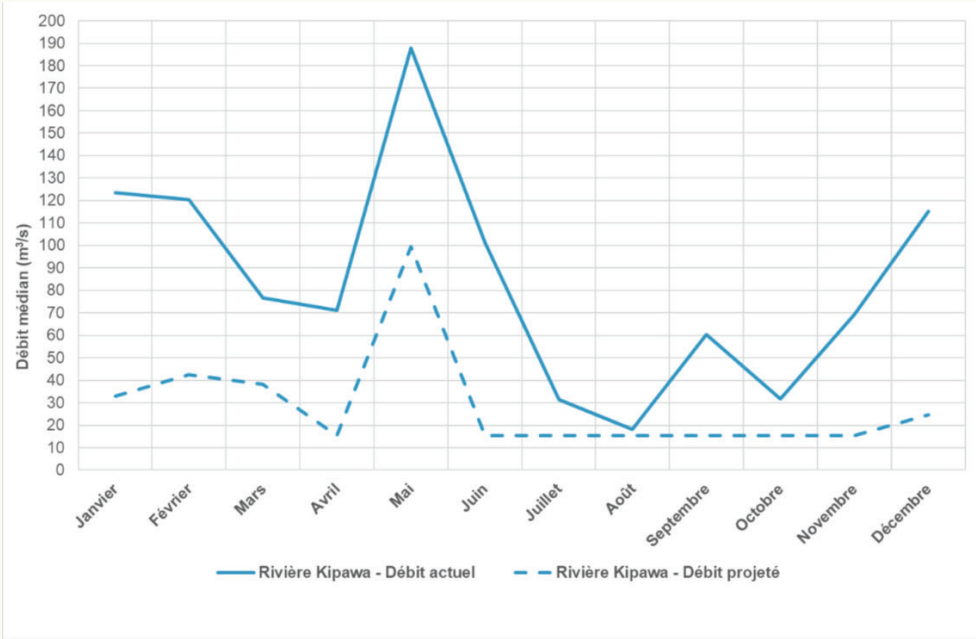
* Analyse effectuée à partir de données de débits journaliers

A+ Analyse préliminaire des impacts

Diapositive modifiée depuis la présentation de l'atelier 2. Une erreur s'était glissée dans les valeurs des débits projetés.

Analyse préliminaire des impacts potentiels - modification du niveau d'eau / du débit

Débits médians actuels et projetés du bief de la rivière Kipawa



A+ Analyse préliminaire des impacts

Analyse préliminaire des impacts potentiels - modification du niveau d'eau / du débit

Pressions potentielles sur l'habitat du poisson

Changement ou
perte de la zone
riveraine

Changement ou
perte du
passage du
poisson

Changement ou
perte de la
structure et du
couvert de
l'habitat

Sédimentation
de l'habitat du
poisson

Changement ou
perte de la
surface
mouillée

Pression potentielle sur le poisson

Effets sublétaux
et / ou mortalité

33

A+ Analyse préliminaire des impacts

Analyse préliminaire des impacts potentiels - modification du niveau d'eau / du débit

Autres impacts préliminaire anticipés (liste non-exhaustive) :

- Qualité et quantité d'habitat du poisson et autres espèces fauniques
- Maintien de la biodiversité floristique et faunique
- Érosion des berges
- Sédimentation
- Variation de la température de l'eau
- Modification du niveau d'eau
- Modification des faciès d'écoulement
- Impacts sur l'usage anthropique de la rivière (e.g. activités récréotouristiques)
- Qualité de l'eau

EN SOMME, AUCUN ASSÈCHEMENT DE LA RIVIÈRE KIPAWA EST ANTICIPÉ

34

Analyse préliminaire des impacts

Exemples de mesures d'atténuation préliminaires anticipés – modification du niveau d'eau / du débit

Mesures d'évitement :

- Aucuns travaux prévus sous la limite du littoral (dans le cours d'eau)
- Aucun habitat essentiel ou résidence d'une espèce aquatique en péril sur la rivière Kipawa

Mesures de mitigation :

- Assurer un débit adéquat dans la rivière Kipawa durant les périodes sensibles pour le poisson (fraie) :
 - Les opérations des centrales seraient en second plan par rapport au maintien du débit écologique
 - Toutes les espèces qui fraient au printemps nécessitent un débit permettant de maintenir les habitats importants durant la période du 16 avril au 15 juin
 - Rapides sur un substrat rocheux (e.g. pour le doré jaune et le meunier)
 - Herbiers aquatiques (e.g. pour le grand brochet)
- Assurer un débit permettant le libre-passage du poisson (si nécessaire) :
 - Dans la rivière Kipawa et dans ses tributaires

35



Références

Belzile, L., Bérubé, P., Hoan, V. D. et Leclerc M. 1997. Méthode écohydrologique de détermination des débits réservés pour la protection des habitats du poisson dans les rivières du Québec. Rapport présenté par l'INRS-Eau et le Groupe-conseil Génivar inc. au ministère de l'Environnement et de la Faune et à Pêches et Océans Canada. 89 pages et annexes.

Faune et Parcs Québec (FPQ). 1999. Politique de débits réservés écologiques pour la protection du poisson et de ses habitats. Direction de la faune et des habitats. 23 pages.

Pêches et Océans Canada (MPO). 2024. Programme de protection du poisson et de son habitat. Séquences des effets. 12 pages.

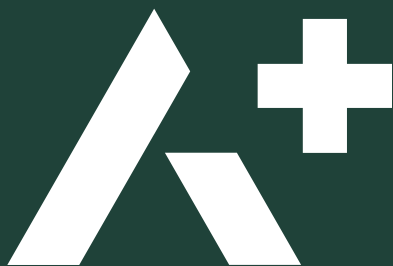
Vigeant, F. 2015. Débits réservés et prise en compte des usages anthropiques pour une meilleure gestion des ouvrages hydrauliques. Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable en vue de l'obtention du grade de maître en environnement. 71 pages et annexe

36



05

Questions



Merci



PÉRIODE D'ÉCHANGES



39



ATELIER PARTICIPATIF

Débit des rivières et mesures
d'atténuation



40

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Permettre aux participant.es de comprendre concrètement les notions liées au débit et à l'habitat du poisson
- Identifier les critères de faisabilité du projet, selon leur connaissance du territoire.
- Identifier les priorités collectives et les enjeux locaux face à l'établissement des différents types de débit.



41

DÉROULEMENT

Échanges en sous-groupes



20 minutes

- 1 Échangez sur les critères de faisabilité du projet en lien avec le débit réservé, le débit écologique et le débit anthropique, selon vos connaissances terrains et votre utilisation du territoire.

Échangez sur les **3 thématiques** suivantes pour chacun des types de débit :

- 2
 - **Enjeux locaux** associés à chacun des types de débit
 - **Périodes sensibles** à considérer dans l'évaluation des impacts et des mesures de mitigation du projet
 - **Exemples de mesures d'atténuation** pour chacun (ex : périodes prioritaires pour un débit réservé anthropique, etc.)



42



CONCLUSION

Démarche d'information et de consultation

D'autres activités d'information et de consultation seront planifiées au cours de l'année 2025.

Exemples :

- Consultations des Premières Nations
- Rencontres publiques
 - Assemblées
 - Atelier thématique participatif
 - Autre formule
- Rencontres ciblées
- Partage d'information via nos moyens de communications

Une rencontre pour dresser le bilan de la démarche d'information et de consultation devrait avoir lieu vers la fin de l'année 2025.

Le dépôt de l'étude d'impact est présentement prévu pour la fin de l'année 2025 ou le début de l'année 2026.



Site web : www.onimiki.ca

Facebook :

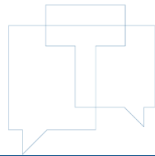
www.facebook.com/projetOnimiki

Infolettre : www.onimiki.ca/infolettre

Courriel : contact@onimiki.ca



QUESTIONNAIRE DE RÉTROACTION



Merci de nous partager vos commentaires
via ce court questionnaire de rétroaction !



45



**MERCI
MIIGWETCH**



ANNEXES

Prochaines étapes – échéancier préliminaire

2025

- Démarche d'information et de consultation
- Livraison des rapports environnementaux
- Relevés géotechniques
- Discussions sur la maximisation des retombées économiques
- Début de l'ingénierie détaillée
- Dépôt de la description initiale de projet (AEIC)
- Rédaction de l'étude d'impact

2026

- Dépôt de l'étude d'impact (fin 2025 ou début 2026)
- Processus d'évaluation environnementale du MELCCFP
- Obtention des autorisations nécessaires
- Négociations d'un contrat d'achat d'énergie avec Hydro-Québec
- Appels d'offres et octroi des contrats

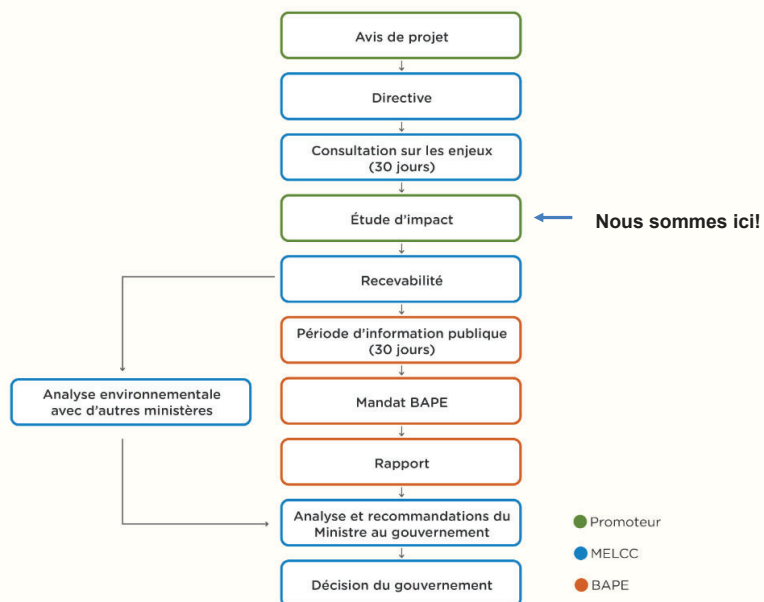
2027-2028

- Construction
- Comités de suivi

2029

- Mise en service
- Raccordement au réseau d'Hydro-Québec
- Comité de suivi

Processus réglementaire



Complément d'information

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada analyse le projet Onimiki.
D'autres ministères fédéraux analysent aussi le projet (ex. : Pêches et Océans Canada).